

Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de :
Commune de :

MANIFESTATIONS SPORTIVES, RECREATIVES OU CULTURELLES

FORMULAIRE DE DECLARATION
destiné à l'organisateur de la manifestation

Dossier à déposer 2 mois au moins avant la manifestation

Les organisateurs publics et privés de manifestations sportives, récréatives ou culturelles **à but lucratif**, pouvant regrouper **plus de 1500 personnes** (*public et personnel confondus*), soit d'après le nombre de places assises, soit d'après la surface qui leur est réservée, sont tenus d'en faire la **déclaration** auprès du maire de la commune du lieu de la manifestation **à l'aide du présent formulaire**, en application de l'article R211-22 du code de la sécurité intérieure (CSI).

Il est demandé aux organisateurs de déposer le dossier de déclaration en mairie **au moins 2 mois** avant la date de la manifestation afin de permettre aux services instructeurs de disposer du temps nécessaire pour instruire la demande.

Ce formulaire ne doit pas être utilisé pour :

- les grands rassemblements de personnes ;
- les manifestations et les attroupements sur la voie publique (*articles L211-1 et suivants du CSI*) ;
- les épreuves et compétitions sportives sur la voie publique (*articles L331-2 et suivants du code du sport*) ;
- les rassemblements festifs à caractère musical dénommés "rave parties" (*article R211-2 du CSI*).

* * *

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Dénomination de la manifestation :

Nature : Sportive Culturelle Festive Commerciale Autres :

Entrées payantes : Oui Non

Commune(s) :

Adresse et lieu du déroulement :

Autres démarches administratives entreprises : Oui Non

⇒ *Réglementation applicable* :

Service/organisme contacté :

Autorisations déjà obtenues (éventuellement) :

RESPONSABLES DE LA MANIFESTATION

Organisateur de la manifestation

Personne morale :

Statut (*précisez*) : Public Privé

Nom, prénom du représentant :

Adresse :

Tél : Fax :

Mail :

☞ Suppléant (Nom, prénom) :

Tél : Mail :

Correspondant sécurité générale (Nom, prénom) :

Tél : Fax :

Correspondant sécurité incendie (Nom, prénom) :

Tél : Fax :

Correspondant secours à personnes (Nom, prénom) :

Tél : Fax :

Correspondant ordre public (Nom, prénom) :

Tél : Fax :

Correspondant hygiène et santé (Nom, prénom) :

Tél : Fax :

CARACTÉRISTIQUES DE LA MANIFESTATION

Effectif maximal du public attendu :

- Simultanément :
- Cumulativement sur la durée totale de l'événement :

Environnement : Espace clos Espace ouvert (*ville, champs...*)
 Mer/Rivière Terrain accidenté Terrain boisé

Nature des sols : Rocailleux Sableux Autres

Public : Population familiale Population jeune
 Présence prévisible de groupes sociaux antagonistes
 Présence de mineurs non accompagnés

| | | | | |
|---------------------------------------|---|---|---|---|
| DATES (précisez) ⇨ | | | | |
| Heure début / Heure fin | / | / | / | / |
| Effectif public attendu | | | | |
| % assis | | | | |
| % debout | | | | |
| Effectif maximal à l'instant « t » | | | | |
| Cuisine/Point chaud | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Électricité | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Pyrotechnie | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |

- Présence de : Chapiteaux, Tentes et Structures (CTS) Scène/Podium Grues/Portiques
 Installations foraines Autres :

• Commentaires éventuels :

.....

.....

.....

ORGANISATION DES SECOURS

Mise en œuvre d'un dispositif prévisionnel de secours (DPS) : Oui Non

- Association(s) de sécurité civile agréée(s) chargée(s) du DPS :

| | | | | |
|---------------------------|--|--|--|--|
| DATES (précisez) ⇨ | | | | |
| 1) | | | | |
| 2) | | | | |
| 3) | | | | |

- L'association en charge du DPS fournit l'analyse du risque à l'organisateur : Oui Non
- L'association en charge du DPS assure le transport sanitaire vers les hôpitaux : Oui Non
- Poste médical avancé (PMA) : Oui Non

• Localisation du PMA et de la zone de poser d'hélicoptère :

.....

.....

ORGANISATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Organisation du service d'ordre (*Nombre d'agents*) :

| ESPACE ⇨ | <i>Public</i> | | <i>Privé</i> | |
|------------------------|---------------|--------------|---------------|--------------|
| <i>Service d'ordre</i> | <i>Public</i> | <i>Privé</i> | <i>Public</i> | <i>Privé</i> |
| Circulation | | | | |
| Stationnement | | | | |
| Contrôle/Filtrage | | | | |
| Surveillance | | | | |
| Protection VIP | | | | |
| Fermeture accès | | | | |

• Commentaires éventuels :

.....

.....

.....

Stationnement (*Nombre de places/site, localisation*) :

| Nb places / Parkings ⇨ | P1 | P2 | P3 | P4 | P5 |
|---|---------|---------|---------|---------|---------|
| 2 roues | | | | | |
| Véhicules légers | | | | | |
| Réservées aux handicapés | | | | | |
| Poids lourds | | | | | |
| Camping-cars | | | | | |
| Total capacité | | | | | |
| Localisation (<i>précisez</i>) ⇨ | | | | | |
| <i>Balisage</i> | Oui Non |
| <i>Agents de surveillance (Nb)</i> | | | | | |
| <i>Nature des sols (précisez)</i> | | | | | |

⇨ Cheminement des spectateurs entre les parkings et le spectacle : Balisage Oui Non
 Préciser les accès piétons au site depuis chaque parking :

Aménagements spécifiques aux personnes handicapées :

.....

.....

Circulation

Neutralisation de voies et déviations éventuelles (*lesquelles*) :

.....

.....

Voies de circulation des services de secours (*axes rouges*) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

HYGIÈNE ET SANTÉ PUBLIQUES

Restauration

- Stand(s) de restauration avec cuisine ou point chaud : Oui Non
- Couverts et contenant en plastique : Oui Non

Installations hygiéniques

- Nombre de points d'eau potable (OMS : 1 pour 750 personnes) :
- Nombre de points d'eau non potable :
- Nota : Prévoir la distribution de bouteilles d'eau si le nombre de points d'eau est insuffisant*
- Nombre de WC (OMS : 1 pour 100 personnes) :
- ☞ dont nombre de WC handicapés :
- Balisage : Oui Non

Déchets

- Nombre de points de réception des déchets :
 - Modalités de stockage, d'enlèvement des déchets et de remise en état du site :
-

Nota : Veiller au respect d'une distance minimale entre les points de restauration et les équipements sanitaires et de stockage des déchets.

Animaux

- Participation d'animaux à la manifestation (*précisez*) : Oui Non
- Si oui, prévoir un vétérinaire pour le contrôle de l'état sanitaire des animaux.***
-

Lutte contre le bruit

- Diffusion d'information au public (*horaires spectacle...*) : Oui Non
- Nota : Réglementer le niveau sonore (limité à 105 dBA, article R571-26 du code de l'environnement) et les horaires d'ouverture des débits de boissons.*
- Périmètre de protection autour des haut-parleurs : Oui Non
 - Mise à disposition de bouchons d'oreille : Oui Non
-

Lutte contre l'alcoolémie

Nota : il est recommandé aux organisateurs de mettre en place un dispositif de contrôle avant les parkings de manière à ce que les personnes ayant consommées de l'alcool ne puissent pas reprendre leur véhicule. Par ailleurs, il est recommandé d'arrêter la vente des boissons alcoolisées 1 heure au moins avant la fin de la manifestation.

- Dépistage d'alcoolémie préalable au retour des VL : Oui Non
- Présence d'associations spécialisées sur le site : Oui Non
- Mise à disposition d'éthylotests : Oui Non

.....
.....
.....
.....

Accessibilité des personnes handicapées

Diffusion d'informations (*plan, accès, emplacements réservés...*) : Oui Non

.....
.....
.....

SIGNATAIRES

DATE :

SIGNATURE DE L'ORGANISATEUR :

PIÈCES à JOINDRE

- 1) Programme détaillé de la manifestation.
- 2) Si DPS, l'analyse du risque réalisée par la ou les associations agréées de sécurité civile.
- 3) Plan de situation.
- 4) Plans de masse faisant apparaître :
 - les axes routiers de pénétration et de dégagement des secours ;
 - les coupures et les déviations de voies de circulation ;
 - les zones dangereuses ;
 - les aménagements réservés et interdits au public ;
 - les équipements installés (*scène, CTS, tribunes, gaz, appareils de cuisson...*) ;
 - les emplacements réservés aux ambulants, aux buvettes temporaires ;
 - les bodegas, les arènes... ;
 - les sanitaires et les points d'eau ;
 - le barriérage et les issues de secours ;
 - le poste de commandement (*précisez s'il s'agit d'un bâtiment, d'une tente, d'un algéco ou d'un PC mobile*) ;
 - les postes de secours, le PMA ;
 - les emplacements réservés aux forces de l'ordre, aux ambulances...
 - ...
- 5) Liste des vendeurs de denrées alimentaires autorisés (*nom, adresse, téléphone, n° SIRET*).
- 6) Copie des décisions obtenues dans la cadre de la préparation de la manifestation au titre d'autres réglementations comme par exemples :
 - arrêté municipal autorisant l'ouverture d'un débit de boisson temporaire,
 - arrêté municipal réglementant le stationnement et la circulation,
 - arrêté préfectoral autorisant une manifestation aérienne,
 - récépissé de déclaration de manifestation pyrotechnique délivré par la préfecture,
 - autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public maritime (DPM) concédé ou non (*avec évaluation de l'incidence Natura 2000*),
 - autorisations d'occupation temporaires de terrains accordées par des propriétaires privés.

